

# COMPTE-RENDU du CONSEIL d'ADMINISTRATION

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Séance du 26 septembre 2023

Convocation : 08 septembre 2023  
Membres en exercice : 12

Le Conseil d'Administration de l'Association des Maires du Territoire de Belfort s'est réuni, Mardi 26 septembre 2023 à 18h à la Maison des Communes, sous la présidence de Madame Sandrine LARCHER, 1ère Vice-Présidente.

Présents (7) :  
Sandrine LARCHER, Jean-Luc ANDERHUEBER, Rafaël RODRIGUEZ, Marie-Laure FRIEZ, Maryline MORALLET, Eric PARROT, Jean RACINE.

Absents ou excusés (5) :  
Stéphane GUYOD, Anne-Sophie PEUREUX-DEMANGELLE, Thomas BIETRY, Pierre FIETIER, Damien MESLOT.

Assistaient :  
Dimitri RHODES, Directeur de l'AMF90

## BILAN FINANCIER DU SEMINAIRE A BRUXELLES

La vice-présidente présente aux membres du conseil d'administration le bilan financier du séminaire à Bruxelles qui s'est déroulé du 25 au 27 avril 2023. On peut y voir qu'une participation financière initiale a été versée par le Parlement européen d'un montant de 5480,33€ calculé en fonction du nombre de participants. Une participation finale calculée en fonction des dépenses logistiques du déplacement devrait être versée ultérieurement. Celle-ci devrait être d'un montant équivalent à la première. Cependant, du fait de retards conséquents dans le traitement des demandes, il se peut que le Parlement européen ne procède à ce paiement que d'ici un an voire deux.

Actuellement le reste à charge pour l'AMF90 est donc de 11269€, mais devrait être réduit à 5789,44€ une fois la dernière subvention versée.

> EN ANNEXE : *Bilan financier du séminaire à Bruxelles 2023.*

⇒ **Les membres du conseil d'administration ont validé le bilan financier du séminaire à Bruxelles 2023. Ces derniers rappellent en outre qu'un projet de visite au CEA-Cadarache avait été évoqué pour le printemps 2024, et souhaitent que ce voyage soit organisé dans la mesure du possible.**

## POINT DE SITUATION – CONGRES DES MAIRES 2023

La vice-présidente présente aux membres du conseil d'administration la liste de la délégation qui se rendra au Congrès des Maires 2023. Hôtels et places TGV ont été réservés.

> *EN ANNEXE : Liste de la délégation avec répartition des hôtels*

⇒ ***Les membres du conseil d'administration ont adopté la liste de la délégation au Congrès des Maires 2023.***

## ADHESION DU CD90 – CHANGEMENT DES STATUTS

La vice-présidente présente aux membres du conseil d'administration un courrier du Président du Conseil départemental, M. Florian BOUQUET, désirant adhérer à l'Association des Maires du Territoire de Belfort pour notamment pouvoir bénéficier du dispositif mis en place concernant le Référent déontologue des Élus.

Cette « adhésion » suppose une modification des statuts de l'association. M. RHODES propose au conseil d'administration un projet de statuts qui permettra entre autres au Conseil départemental d'adhérer à l'association. Ce changement de statuts, s'il est adopté par les membres en présence, devra être validé par la tenue d'une assemblée générale extraordinaire.

➤ en Annexe : projet de nouveaux statuts

⇒ ***Les membres du conseil d'administration ont adopté le projet de nouveaux statuts. La date et le lieu de l'Assemblée générale extraordinaire ont été fixés au samedi 18 novembre 2023 à la Maison des Communes.***

## LA QUESTION DES FONDS EUROPEENS

M. RHODES présente aux membres du conseil d'administration les conclusions de premières recherches qui ont été effectuées suite au séminaire à Bruxelles concernant les fonds européens et la manière dont ceux-ci sont traités.

Il ressort de ces premières recherches que le rôle du Pôle métropolitain se limite à l'instruction de la Priorité V du programme FEDER FSE+, pour le reste il faut s'adresser directement à la région. Concernant le programme LEADER, l'ingénierie passe par les Groupements d'Action Local (GAL) dont le Territoire de Belfort est totalement dépourvu à l'exception du nord territoire rattaché au GAL Vosges Comtoises.

La création d'une telle structure sur le Territoire de Belfort paraît donc un projet intéressant qui pourrait être porté par l'AMF90. Or le statut juridique et le fonctionnement de ces GAL restent encore très flous ; des recherches complémentaires semblent nécessaires. En outre l'objectif serait surtout d'offrir aux collectivités du département une aide experte dans le montage des dossiers de demandes de subventions dont la complexité rebute souvent les élus à aller chercher ces fonds pourtant disponibles.

⇒ ***Les membres du conseil d'administration ont décidé d'approfondir les recherches concernant les GAL et souhaitent qu'une présentation en soit faite lors de l'assemblée générale extraordinaire du 18 novembre.***

## AVIS CONCERNANT LE PROJET DE PRS

La vice-présidente rappelle aux membres du conseil d'administration que le président de l'AMF90 a été sollicité pour donner un avis concernant le projet de révision du Plan régional de santé 2023-2028.

Les membres du conseil d'administration s'insurgent contre ce document de plus de 900 pages difficilement abordables, et qui en outre omet certains points essentiels comme la médecine du travail.

⇒ **Les membres du conseil d'administration ont décidé de donner un avis DEFAVORABLE au nouveau Plan régional de santé. Un courrier à destination de l'ARS signé du Président de l'AMF90 sera rédigé et envoyé en ce sens.**

## QUESTIONS DIVERSES

Salon de la Mobilité électrique : manifestation organisée par Territoire d'Energie 90 et BFCME les 20 et 21 octobre prochains à l'Atraxion d'Andelnans.

Carrefour des Collectivités : évènement coutumier de l'automne où l'AMF90 tient un stand aux côtés des autres associations de maires de Franche-Comté. Il aura lieu les 5 et 6 octobre.

Journée de l'Écharpe 2024 : Les membres du conseil d'administration valident l'organisation d'une Journée de l'Écharpe en 2024. Prévoir davantage de temps d'échanges avec les exposants.



Belfort, le 27 septembre 2023

La Vice-Présidente,

Sandrine LARCHER